

Le 19 novembre dans la Fonction Publique

MANIFESTATION DE RUE

Le mécontentement est très grand dans la Fonction Publique depuis les grèves des petites catégories C et D au printemps dernier. Il atteint également les cadres moyens, dévalorisés par rapport au secteur privé. La dernière augmentation de 20.000 francs par an est dérisoire, et contraste avec celle accordée aux hauts fonctionnaires (et aux députés) qui se voient gratifiés, à partir de l'indice 600, d'une augmentation mensuelle qui va jusqu'à près de 100.000 francs.

L'agitation n'a cessé depuis la rentrée des vacances. Journée de l'U.G.F.F. (C.G.T.) du 22 octobre. Grève de 24 heures le 25 octobre, avec participation des cheminots et des transports parisiens, où s'était déjà fait sentir un courant unitaire, malgré la non participation de F.O., sous prétexte que le gouvernement n'était pas constitué.

Aussitôt le gouvernement formé, il fallait s'at-

CHEZ RENAULT

Dreyfus, président-directeur général de la Régie Renault vient d'adresser une lettre au personnel dans laquelle il annonce une gratification exceptionnelle de 7.500 francs hiérarchisée, plus une prime de 3.000 francs uniforme en avance sur l'exercice 1957 venant s'ajouter à la prime trimestrielle de 7.500 francs hiérarchisée.

Puis suit complaisamment le montant de ce que cela représente pour un O.S.:

21.750 francs après 6 mois de présence.

25.500 francs après 5 ans de présence, etc.

L'an dernier, il n'y avait eu que deux primes hiérarchisées de 7.000 francs et 4.500 francs. Comme par hasard, et comme s'il n'y avait aucune relation de cause à effet, cette annonce intervient plus de trois semaines après la grève du 25 octobre et s'accompagne des restrictions habituelles concernant l'attribution de la prime « ...sous réserve qu'aucun événement ne vienne troubler l'activité des usines... »

Parallèlement à l'octroi de cette prime dont Dreyfus disait il y a quelques semaines qu'elle serait substantielle, on assiste à une offensive en règle contre les militants ouvriers. Finot, du 74-60, dirigeant de la grève d'avril-mai 1953 de la sellerie est menacé de licenciement sous un prétexte absolument ridicule. Deux ouvriers s'engueulent, en viennent aux mains, Finot intervient pour les calmer. Il est licencié. Les deux ouvriers en question expliquent que Finot ne porte aucune responsabilité dans le conflit en question. Rien n'y fait.

L'atelier 74-60 débraye tout l'après-midi du jeudi 7. La Direction ne veut pas céder, licencie les deux ouvriers, ordonne des mises à pied, multiplie les avertissements.

A la session du Comité d'entreprise du 15 novembre, les délégués C.G.T. et C.F.T.C. votent contre le licenciement de Finot. F.O. ne vote pas, la C.G.C. s'abstient. Pendant ce temps au 74-60, le chef du département considère que Finot n'a que 15 jours de mise à pied.

Pendant ce temps, la réplique de la C.G.T. est plutôt mince. La colère des ouvriers, surtout de ceux du 74, est grande. Des militants C.G.T. du 74 dénoncent « certains appels d'éléments irresponsables à des actes de violence dans les bureaux des chefs ». Le Syndicat appelle les ouvriers à « renforcer leur vigilance et à se rassembler par atelier pour organiser et développer dans l'unité la lutte qui s'impose. »

Aucune campagne n'a été organisée dans l'ensemble de l'usine, aucun tract n'a été lancé, aucune proposition n'a été faite aux autres syndicats pour organiser la protestation, tout juste quelques démarches près de la direction.

La répression du patron s'exerce au 74, mais elle constitue un aspect de la politique générale de la direction et une promesse quant à ses intentions de demain à l'égard de tous les autres militants syndicaux. Le mauvais coup contre Finot ne doit pas passer. *Correspondant.*

tendre à ce que F.O., poussée par sa base et aussi pour des raisons de prestige, lance sa journée de grève de 24 heures.

Toutes les organisations, à l'exception des autonomes, adoptèrent cette journée du 19 novembre. Mais l'unité d'action ne se réalisa pas entre directions syndicales. Pas d'appels communs, F.O. interdisant à toutes ses sections de s'associer à la C.G.T. et même à la C.F.T.C., là où celle-ci coopérait avec la C.G.T. Les revendications étaient pourtant les mêmes, notamment la plus importante: une augmentation de 10 % du traitement de base pour le porter à 220.000 fr.

La journée, en dépit de l'absence d'unité des syndicats, a été un succès. Mais l'absence d'unité s'est traduite par des manifestations distinctes, à l'Hôtel de Ville, à la Bourse du Travail et au Palais-Royal.

La volonté de lutte s'exprime au cours du meeting de la Bourse du Travail qui rassembla 2 à 3.000 personnes, bien que rien ne fut fait pour la stimuler. Il n'y avait pas de micro, on n'entendait guère les orateurs. Mais, quand on mit aux voix la résolution finale, des poings se levèrent, et tout le monde se rendit au Palais-Royal pour rejoindre les F.O. et aussi les Services Publics qui s'y étaient aussi rendus à plus de 10.000.

Les manifestants devenaient plus vibrants, encouragés par la foule qui les applaudissait, et surtout par de très nombreuses femmes employées qui étaient aux fenêtres. Quand les dirigeants syndicaux (Frischman...) invitèrent les grévistes à se disperser aussitôt leur arrivée au Palais-Royal, un grand nombre resta sur place et même des groupes se dirigèrent vers l'Assemblée Nationale.

Le conflit continuera car le gouvernement n'entend pas donner suite aux revendications des

fonctionnaires et le mécontentement de ceux-ci ira grandissant.

MEETING DES ENSEIGNANTS

La F.E.N. (autonome) qui groupe tous les personnels de l'Education nationale, avait convoqué un meeting le mardi 19 novembre à la Bourse du Travail de Paris.

La salle était trop petite. Il fallut en faire ouvrir une autre et cependant nombreux furent ceux qui durent rester dans les couloirs et même dans la rue.

Les participants applaudissent les passages qui répondaient à leurs aspirations. Comme celles-ci: « Il faudra repartir en grève avec tous les camarades si nos revendications ne sont pas satisfaites... » « Le temps des démarches est passé ».

Le secrétaire de la F.E.N. fait allusion à la guerre d'Algérie. La salle comprend à demi-mot. Tonnerre d'applaudissements. Lorsque le secrétaire du S.E.R.P. cite comme dépenses dont il faudrait se passer, les subventions aux betteraviers, des clameurs s'élèvent bientôt, reprises par toute la salle: « L'Algérie, l'Algérie, l'Algérie ».

Le Président de séance veut mettre aux voix une motion. On la lit. Très anodine. On entend alors: ce n'est pas suffisant, et même, à l'Assemblée nationale. La section de Champigny se distingue. Ces camarades demandent que dans la motion soit fixé un délai au terme duquel les parloles cesseront avec les représentants du gouvernement.

C'est la deuxième manifestation de mécontentement en l'espace de quelques jours contre la direction majoritaire de la F.E.N. qui, au dernier Congrès, a perdu un nombre important de mandats pour avoir trop cru aux promesses gouvernementales.

LE CONGRÈS DE LA F. E. N.

Au cours de la préparation du Congrès de la F.E.N., l'expression « fédération d'industrie » a été prononcée ici et là. Il semble que pour certains sa structure actuelle empêche son action de s'élever au-dessus d'un stade catégoriel, sauf rares exceptions. Durant le Congrès lui-même, plusieurs interventions ont marqué la nécessité d'atténuer les heurts entre catégories, afin de sauvegarder la cohésion fédérale.

Il existe en effet un « malaise fédéral » qui ne date pas d'hier, mais des lendemains de la Libération, où la structure de Fédération de métier a été donnée à l'organisation.

Enfin, il a été aggravé par la politique des dirigeants qui ont sacrifié les luttes unificatrices à la sacro-sainte hiérarchie.

Le Congrès s'est tenu au moment où Gaillard voulait imposer « des sacrifices à toute la nation », et où le mécontentement était particulièrement vif dans la Fonction enseignante. Dès l'ouverture de la séance, il est apparu dans l'intervention du secrétaire général Lauré, que les questions corporatives dominaient les débats.

Quelle est la situation que le Congrès avait à démêler.

1° Le S.N.E.S. et le S.N.E.T. avaient décidé une grève tournante à partir du 15 novembre.

2° Cette grève devait être étendue sur le plan fédéral à partir du 18.

3° Le principe d'une grève de la Fonction publique « était dans l'air » pour la troisième semaine de novembre.

Or, brusquement, quelques jours avant le Congrès, le S.N.E.S., le S.N.E.T. et les Centres d'apprentissage organisent un mouvement de 24 h. pour le 12 novembre sans consulter les instances fédérales. Mouvement particulariste qui provoque des remous et qui témoigne de la confusion résidant dans les syndicats de l'Enseignement.

Disons tout de suite que ces grèves sont cent fois justifiées: par l'état lamentable dans lequel se trouvent tous les ordres d'enseignement; par les conditions épouvantables dans lesquelles travaillent de si nombreux enseignants; par les ré-

munérations notoirement insuffisantes des petites et moyennes catégories, de loin les plus nombreuses.

Ces grèves, si justifiées, sont malheureusement limitées dans leur efficacité, car:

1° Leur durée est de 24 heures seulement, et elles ne troublent en rien la quiétude gouvernementale. La grève des examens, efficace surtout si elle est doublée de la grève des cours, semble être abandonnée devant l'hostilité du S.N.E.S., hostilité motivée par des considérations dont la valeur est douteuse;

2° Les objectifs de la lutte sont étroitement corporatistes, et complexes à un point tel que peu de syndiqués savent exactement pourquoi ils se battent. Ces objectifs enfin sont trop soucieux de ménager une hiérarchie qui dresse les catégories entre elles, et n'enthousiasme pas les cadres subalternes et moyens, lesquels obtiennent la portion congrue pendant que les cadres supérieurs se sucent.

3° La priorité donnée au reclassement provoque des heurts entre les syndicats de la Fédération, suscite la méfiance des autres syndicats de la Fonction publique, et paralyse les mouvements d'ensemble.

Aujourd'hui, la priorité doit être accordée à la revalorisation, seule susceptible de mobiliser l'ensemble des Fonctionnaires. Il faut aussi adopter des mots d'ordre mobilisateurs, tels que les 10.000 francs uniformes, grâce auxquels enfin les petites catégories verront s'améliorer sérieusement leur sort. Il faut surtout s'orienter vers les luttes d'ensemble de la classe ouvrière.

C'est en gros ce que « l'Ecole Emancipée » a défendu à la Tribune du Congrès.

Malheureusement, le mécontentement réel des syndiqués, leur désir de se battre autrement qu'à coups de grèves de 24 heures est freiné par la direction fédérale qui semble vouloir éviter à tout prix la généralisation de la grève sur plusieurs jours. Le secrétaire général de la Fédération n'a-t-il pas dit que la menace de grève est plus efficace que la grève elle-même. R. M.